

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

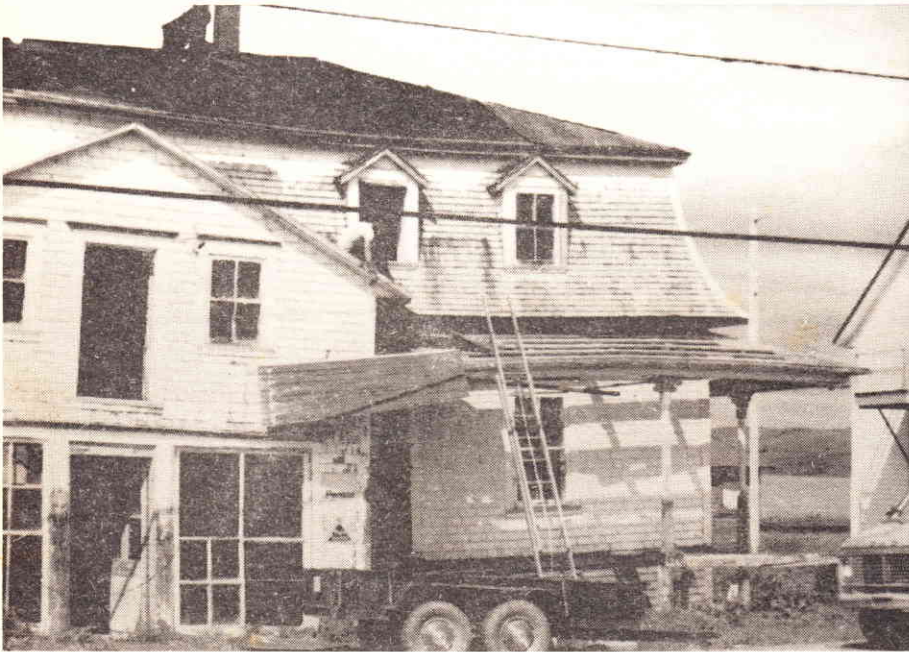
Val-Brillant

Volume 6 No 2

15 JUILLET 1985

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT



Démolition

Le Comité "La Relève", qui a acheté de la Famille Lizotte, l'ancien magasin général, a entrepris avec l'aide des jeunes Katimavik la démolition de cet immeuble vétuste sous la supervision de Roland Guay.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

PAGES: 2 & 10

ASSURANCE SUR LES BIENS

PAGE: 5

OPINION DE NOS LECTEURS

Rimouski, 7 juin 1985

"Le Pierre-Brillant"
Val-Brillant

L'Equipe du Journal,

Ci-joint le montant de mon abonnement. Par la voie du Pierre-Brillant, il est toujours agréable à un ancien curé de votre paroisse de recevoir des nouvelles de Val-Brillant. A tous les dirigeants des différents mouvements, je souhaite mes succès.

Dans le numéro du 18 juillet 1984, Sylvie Aubut notait que le quai public fut réalisé en 1973. Mais un paroissien qu'on n'a pas nommé, ce qu'on ignorait sans doute, a bien travaillé dans ce sens. Il s'agit de M. Bertrand Boucher, alors conseiller municipal si je me rappelle bien. Il a fait plusieurs voyages à Rimouski, pour rencontrer le député, M. Guy Leblanc. Dans le temps, Val-Brillant était classé dans le comté de Rimouski. J'ai moi-même accompagné M. Boucher quelques fois. Le quai était alors en "lambeaux", je dirais dangereux. Le député nous a dit que Val-Brillant avait droit à un quai et que la loi permettait jusqu'à cinquante milles dollars (50 000,00\$), ce que la municipalité a obtenu. Par cette construction, on prévoyait un endroit favorable aux voiliers. Ce projet est réalisé maintenant, et félicitations!

Voilà un événement, parmi tant d'autres, pour l'histoire de Val-Brillant. Le prêtre doit être un homme de prière, et en tant que tel, je puis assurer mon ancienne paroisse.

Ovila Paradis, ptre

Sayabec, 6 juin 1985

A l'équipe du Journal "Le Pierre-Brillant",

Bonjour,

Je ne voudrais pour rien au monde manquer un seul numéro de mon petit journal. Je suis abonnée depuis le début et j'entends bien le demeurer le plus longtemps possible.

"Le Pierre-Brillant" c'est une bouffée de fraîcheur et de distraction qui s'infiltré gentiment dans notre demeure. ****Longue vie au "Pierre-Brillant"!**** Ci-joint un chèque pour le réabonnement d'un an et le reste en don. Félicitations à toute l'équipe.

Sincèrement,

Mme Victor Deschênes

LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur
AUCLAIR Marcel

Responsable de page
BELANGER Lucien
D'AMOURS Léopold
deBILLY Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
RINGUET France
TFEMELAY, Jeannette
TURCOTTE Françoise

Photographie
LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition
LEBEL Irène

Graphiste
GIRARD Stephen

Montage
TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000
INC.
179, boul. St-Benoit
Amqui, G0J 1B0
TIRAGE: 750 copies
ABONNEMENT: 6,00\$ année
DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA
COURRIER 2ième CLASSE
ENREGISTREMENT 5 5 6 8

On bouige...

PAR GILBERTE
C. LEVESQUE

Fête des pères à l'Age d'Or

Dimanche le 9 juin, la Fête des Pères a été soulignée au Club de l'Age d'Or par une soirée sociale. Un vin d'honneur et du fromage furent servis à l'assistance. Les hommes ayant reçu un billet, le sort détermina un "Père de l'Année '85", soit M. Donat Paquet qui reçut son cadeau souvenir (une plaquette de Trophée Lavoie) des mains de la "Mère de l'Année '85" Mme Ange Albert Blouin, sous l'oeil de la présidente Françoise Turcotte et de la vice-présidente Mme Alma Roy qui venait de piger le billet chanceux.

**** Félicitations à Monsieur Paquet ****

L'assistance étant bonne, la soirée se continua sur un air de fête. Chants et danses agrémentèrent cette soirée qui fut la dernière avant les vacances d'été.

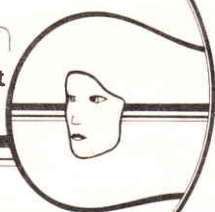
***** BONNES VACANCES A TOUS! *****

Françoise Turcotte, prés.
Club de l'Age d'Or



Le "Père de l'Année " Donat Paquet reçoit son cadeau de la "Mère de l'Année" Mme Ange-Albert Blouin.

Coiffure
au
Caméléon
21 St-Pierre Ouest
Val-Brillant
742-3858



Du mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 13h00

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPECIALITES:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST
VAL-BRILLANT
742-3422

CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'Amours INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT
Tél: 742-3736



CONSEILS D'EMBELLISSEMENT: Les fleurs

Les fleurs, par leurs coloris, rehaussent l'apparence de la propriété. Les fleurs peuvent se diviser en deux groupes principaux: les annuelles et les vivaces. Un choix judicieux des espèces permet d'échelonner la floraison durant toute la belle saison.

Les fleurs annuelles s'associent aux vivaces dans les plates-bandes, les rocailles et les massifs. Utilisées dans les plates-bandes composées de tulipes, d'iris et de narcisses, les annuelles permettent de conserver en fleurs, un coin qui autrement serait dénudé après la floraison des plantes à bulbes. Des plantes vivaces comme les myosotis, les pensées et les giroflées se combinent parfaitement avec les fleurs bulbeuses à floraison éphémère.

La plate-bande:

Idéalement, la plate-bande est située dans un endroit ensoleillé, protégé des grands vents et visible du chemin. Lorsqu'une haie ou un groupe d'arbustes sert d'arrière-plant à la plate-bande, le coloris des fleurs ressort davantage.

Dans une plate-bande, les plantes les plus élevées sont placées à l'arrière et les plus basses, à l'avant. Le long des allées et des trottoirs, éviter l'utilisation de plantes élevées. Le contour de plate-bande, surtout si elle est vaste, peut décrire des courbes. Le long des allées, conserver le modèle rectiligne. La disposition des couleurs peut être symétrique ou non, mais les coloris doivent s'harmoniser entre eux pour donner un coup d'oeil agréable. Les plantes qui ne donnent que quelques fleurs par plant ressortent davantage si elles sont regroupées par 4 ou 5. De même, rassembler les plantes par petits groupes de couleurs au lieu de mélanger complètement les coloris.

La rocaille:

La rocaille est un aménagement en relief composé de pierres entre lesquelles poussent des arbustes et des conifères rampants ainsi que des plantes annuelles et vivaces naines. La construction d'une rocaille constitue une excellente façon d'exploiter les dénivellations du terrain.

Les roches utilisées dans la construction de la rocaille mesurent en moyenne 30 centimètres de longueur et 20 centimètres de largeur (12 pouces sur 8 pouces). Eviter de choisir des pierres trop petites, plates ou encore des pierres possédant des arêtes vives; utiliser plutôt des pierres usées par le temps et couleurs différentes. La façon de placer les pierres est très importante:

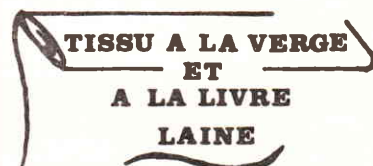
a) Les roches sont enterrées aux environs du 2/3 de leur volume et la partie extérieure est dirigée vers le haut. L'eau de pluie qui descend le long de la pente et heurte la roche, pénètre dans le sol.

b) Si les pierres sont trop enfoncées ou encore dirigées vers le bas de la pente, l'eau ruisselle le long de la pente et n'est pas freinée par les pierres. Eviter de donner une pente excessive à la rocaille, sinon l'eau emportera le sol et même les plantes du haut au bas de la pente.

Courtoisie du:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
Gouvernement du Québec.

Mme Armand D'Amours



VAL-BRILLANT 742-3490

QUINCAILLERIE VAL-BRILLANT ENR.

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons



ASSURANCE SUR LES BIENS

Toute personne qui possède des biens a avantage à posséder une assurance; c'est bien connu. L'assurance peut couvrir un ou plusieurs risques selon ce que la personne assurée désire: ce peut-être une assurance contre le vol, l'incendie, portant sur des biens tels une maison d'habitation, son contenu, etc.... Cependant, certains biens spécifiques comme les collections de timbres, de monnaies, les bijoux et les tableaux ou autres objets d'art ne constituent pas des biens qui sont assurés automatiquement comme étant de l'ameublement. L'assurance de ces biens particuliers est possible mais la personne doit détenir une preuve de leur possession et de leur valeur.

Une police d'assurance est un contrat qui repose sur la bonne foi des parties. La fraude ou la simple exagération ne profite à personne mais contribue plutôt à faire grimper les primes. L'article 2574 du Code Civil énonce que "toute déclaration mensongère invalide les droits de l'auteur à toute indemnité ayant trait au risque ainsi dénaturé". Certaines compagnies d'assurance ont tenté, par le biais de cet article, de faire invalider toute la réclamation mais les tribunaux ont décrété que l'assuré, dans ce cas, ne perd ses droits que relativement à l'objet de la déclaration mensongère.

L'assurance est un commerce et les gens ont intérêt, comme s'il s'agissait de l'acquisition de n'importe lequel autre bien, à "magasiner" pour trouver la compagnie qui offre le meilleur rapport "qualité (de la couverture) - prix(montant de la prime)". Il ne faut pas se gêner pour demander des explications à l'agent ou au courtier sur tout ce qui nous semble obscur car l'assurance a un vocabulaire bien particulier. Il est très prudent également de dresser un inventaire assez détaillé des biens qui font l'objet de l'assurance (marque, modèle, année, numéro de série, facture, etc...). Cet inventaire devrait se trouver dans un endroit sécuritaire (ex.: un coffret de sécurité) et s'avérera un outil très précieux lorsque vient le temps de préparer une réclamation suite à la survenance d'un sinistre.

En terminant, il est bon de savoir qu'il existe un organisme appelé le Bureau d'Assurance du Canada (B.A.C.) dont le but est de répondre aux nombreuses questions des assurés étant donné la complexité du domaine des assurances. On peut rejoindre le B.A.C. au 1-800-361-5131 (sans frais) et cet organisme a également préparé de nombreuses brochures d'information; brochures qui sont également gratuites et que l'on peut se procurer sur demande.

**Jules inc.
Fournier**

VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227



Louis-Marie Bélanger

ARPENTEUR GEOMETRE

26 RUE STE URSULE

Amqui 629-2711



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦fondue chinoise

♦rosbeef du Roy

♦steak du Roy

♦POULETS BAR-B-Q

Un Programme Gouvernemental Attendu:

Le système cadastral québécois, établi entre 1867 et 1900, était conçu comme un plan sur lequel toutes les propriétés étaient représentées et identifiées par un numéro. A ce plan, s'ajoutait un livre de renvoi qui en indiquait le propriétaire, les mesures et la superficie.

Le législateur avait aussi prévu des opérations subséquentes pour assurer la continuité tant du plan que du livre de renvoi au gré des transactions de propriétés. Chaque bureau d'enregistrement du Ministère de la Justice et chaque bureau municipal ont été pourvus d'une copie de documents pour l'enregistrement des droits réels et de gestion municipale.

Plusieurs facteurs ont cependant entraîné une dégradation du système, le principal étant sans contredit l'inefficacité des mesures adoptées pour tenter de l'actualiser.

La permission d'enregistrer des transactions foncières sur des parties des lots d'origine sans numérotation cadastrale spécifique fait, qu'actuellement, environ 2 500 000 lots sur un total de 5 000 000 sont incorrectement désignés.

Le cadastre actuel n'est pas non plus conforme à l'usage du territoire. De nombreuses propriétés, aussi bien publiques que privées, sont composées de plusieurs lots et parties de lot, ceci étant dû à l'absence de critères de morcellement, surtout en matière de resubdivision et de regroupement de lots.

Par ailleurs, la croissance économique alliée à la réglementation existante sur le territoire ont augmenté considérablement le nombre de requêtes pour officialiser certaines opérations cadastrales. Les délais ainsi causés retardent les transferts de propriétés, les permis de construction, etc... et sont devenus inacceptables.

Il va sans dire que la perte graduelle de précision et les déficiences dans la mise à jour du cadastre ont des conséquences importantes pour l'Etat. C'est, en effet, un outil de base dont les lacunes

rendent difficile l'application de législations et de réformes importantes quand elles ne l'entravent pas.

Finalement, la configuration et les carences du système actuel empêchent l'utilisation optimale des données qui y sont contenues, les supports actuels ne permettant qu'un traitement manuel de l'information.

Les objectifs de la réforme

Considérant les lacunes du système actuel et les besoins formulés par les différents usagers, les objectifs de la réforme sont les suivants:

- épurer et remettre à jour le système cadastral en désignant les parties de lot et en procédant aux regroupements par propriété;
- mettre en place un mécanisme étanche de tenue à jour de façon à assurer la mise à jour permanente du système;
- réduire les délais d'enregistrement cadastral par l'accroissement des ressources et la modernisation des procédures;
- permettre l'utilisation polyvalente des données par la constitution de système d'information urbaine à référence spatiale.

Les éléments de base du système

La première étape de cette réforme consiste à doter l'ensemble du territoire cadastral du Québec d'une base géographique nationale.

Cette base comprend:

- la mise en place d'un système de référence, réseau géodésique de troisième ordre qui permet de localiser (en planimétrie et en altimétrie) toutes les données dans un ensemble cohérent et précis;

La Réforme Du Système Cadastral

- la confection de cartes de base qui représentent les éléments topographiques du territoire;
- la confection de cartes cadastrales rénovées et officialisées qui représentent tout le morcellement foncier du territoire en relation avec la topographie.

Dans la seconde étape, le B.G.N. (Base Géographique Nationale) servira d'assise à la mise en place de systèmes d'information urbaine à référence spatiale (SIURS) ou basés sur le cadastre, à diverses organisations pour la gestion municipale, la planification de réseaux par les compagnies de services publics, etc....

L'impact municipal

Pour aider les municipalités à prendre leurs décisions, l'ensemble de la base géographique (géodésie, cartographie, cadastre) leur sera remis gratuitement. Cet outil de base permettra aux organismes municipaux de gérer leur territoire de façon plus efficace, notamment en matière d'aménagement, d'urbanisme, de fiscalité foncière et de travaux publics.

En ce qui a trait aux opérations directement reliées à la connaissance du morcellement et à l'épuration du cadastre, la collaboration des municipalités sera également requise. Elles seront invitées à fournir toute l'information dont elles disposeront à cet égard et à participer à l'organisation des séances publiques destinées à l'examen, par les propriétaires, des documents cadastraux rénovés.

De façon à assurer l'utilisation polyvalente des données, la réforme du système cadastral sera l'occasion d'un virage technologique important.

Les techniques, reliées à la géomatique, les plus modernes sont mises à contribution tant dans la géodésie, la cartographie que le cadastre. Les données et les images seront ainsi disponibles en fonction de supports modernes informatisés.

On veut en arriver à ce que le processus cadastral soit entièrement informatisé et qu'il puisse être relié aux différents systèmes des usagers (bureaux d'enregistrement, municipalités, notaires, arpenteurs-géomètres, etc...), le tout afin de permettre l'exploitation maximale des données. Les municipalités seront donc appelées à participer étroitement au programme.

Adhésion au programme

Les municipalités qui désirent adhérer au programme peuvent le faire en transmettant une demande, avant le 1er décembre de chaque année, au Ministère des Affaires Municipales.

La demande sera soumise au comité de sélection des priorités, formé de représentants du Ministère des Affaires Municipales, de la Justice, des Transports ainsi que du Ministère de l'Energie et des Ressources.

La municipalité sera ensuite avisée par le Ministère de l'Energie et des Ressources de la décision du comité.

Normand Jobidon,

Ministère de l'Energie et des Ressources

**SERVICE YVON COUTURE Enr.**

**Réparation d'Appareils Électro-Ménagers
de toutes marques**

Représentant autorisé:
"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.

**ANDRÉ D'AMOURS ENR.**

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

**11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216**

TEL.: 742-3259

QUICHE AU SAUMON

Ingrédients:

1ère préparation: -1 t. de fromage râpé
-1 bte (7 3/4 on) saumon effeuillé
-4 échalottes ou ciboulette, au goût
-Champignons frais si désiré

2ème préparation: -1 t. de lait
-3 oeufs
-1/4 c. thé sel
-1/2 c. à thé de moutarde sèche

Préparation:

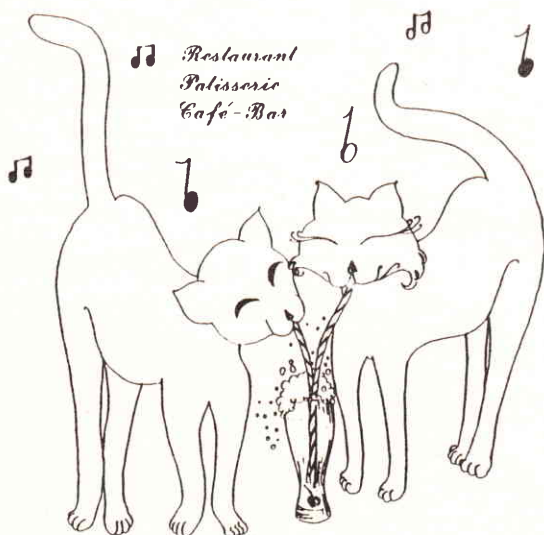
- Chauffer préalablement le four à 400 degrés F.. Prendre une croûte de tarte non-cuite de 9 pouces, ne pas piquer. Couvrir l'abaisse de la première préparation.

- Battre ensemble la deuxième préparation. Verser dans la croûte préparée. Faire cuire 30-35 minutes. Retirer du four et laisser reposer 15 minutes avant de servir

Pierrette Fournier
Verdun

La Maison de La Croûte

45 Saint Pierre
Val Brilliant G0J 3L0
Tel. 742-3251



Simplement pour le plaisir

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC



Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.

Val-Brillant

742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence

OBJET À

LO

Tarifs: \$1.00
\$2.00

s'adresser :

Mme Fran

742-

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: - A l'Hôtel Dieu de Québec est décédé le 4 juin '85 M. Fabrice Jacques 61 ans 11 mois, de St-Léon-le-Grand. Il était le beau-frère de Mme Colette Jacques de notre paroisse.

- A Disraëli est décédé le 16 juin '85 M. Rémi Gagnon 57 ans 9 mois époux de Mme Marthe Rioux. Il était le frère de Messieurs Gérard et Yvon Gagnon de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 1er juillet '85 Mme Berthe Saindon 80 ans, épouse de feu M. Dieudonné Malenfant. Elle était la mère de M. Claude Malenfant et la belle-soeur de Messieurs Jean-Baptiste et Pierre Malenfant et de Mesdames Grégoire Fournier -Léopoldine Malenfant- Ernest Lévesque -Laurette Malenfant- et de Mme Ludger Fournier -Alma Malenfant- tous de notre paroisse.

"Sincères condoléances aux familles éprouvées"

Mariages: - Le 28 juin '85 a eu lieu le mariage de M. Marc-André Fournier fils de M. et Mme Raymond Fournier -Gisèle Lavoie- et de Mlle Line Michaud fille de M. et Mme Donia Michaud -Jeannette Lévesque- de notre paroisse.

- Le 28 juin '85 a eu lieu le mariage de M. Michel Simard fils de M. et Mme Rémi Simard -Dorothée Michaud- d'Amqui et de Mlle Louise Beaulieu fille de M. et Mme Bruno Beaulieu -Adrienne Aubut- de notre paroisse.

- Le 5 juillet '85 a eu lieu le mariage de M. Harold Caron fils de M. et Mme Jean-Marie Caron -Liliette Sirois- de Causapscal et de Mlle Barbara Lauzier fille de Mme Sabine Lauzier de notre paroisse.

* Voeux de bonheur aux nouveaux époux *

Anniversaire de mariage: Dimanche le 30 juin '85, M. et Mme Eugène Tremblay -Rose Bélanger- ont fêté leur 65ième anniversaire de mariage.

* Félicitations aux jubilaires *

Annonces:

Offre de services: J'offre mes services pour réparer, peindre bibelots, statues, crucifix. Pour information s'adresser à Mme Ludvine Banville à 742-3246, 72 St-Pierre ouest, C.P. 165, Val-Brillant G0J 3L0.

Objet perdu: Une montre à bracelet noir a été perdue de l'auto à l'entrée du salon funéraire. Récompense si rapportée, tél.: 742-3467.

A vendre: J'aurais à vendre une moto de route Kawasaki Ltd 250-1980 en très bon état, tél.: 742-3432.

Remerciement: Au St-Esprit pour faveur obtenue.

A.B.A.

en vigueur
mercredi
inclusivement
cialité:
pe française



LIZOTTE
ENR.

et Vin
3291
Pierre ouest,
Brillant,
atapédia,
P.Q.

VENDRE?
CAL & LOUER?

petites Annonces
pour les Remerciements

oise Turcotte
8831

GENS DE CHEZ-NOUS

Chicoutimi, 6 juin 1985

Bonjour "Le Pierre-Brillant",

Le 5 mai dernier, j'assistais au centenaire de l'arrivée des F.F. Maristes au Canada dans la grande salle du grand collège de Domminique Racine à Chicoutimi.

La cérémonie a débuté par une messe à la Cathédrale qui était remplie à craquer. Les homélies ont été lues par les F.F. Maristes et la messe chantée par Mgr Guérin ancien élève des Maristes.

A 11:30H, fut le rendez-vous dans la grande salle pour la grande salutation de chacun suivit d'un gros "brunch".

Inutile de vous dire que durant cette réunion combien de souvenirs ont passé dans ma tête à tel point que mon Val-Brillant m'a apparu comme sur un écran avec la connaissance de plusieurs frères qui ont oeuvré chez-nous.

Ce que j'ai dit au public dans cette réunion est ce qui suit: "que tous les élèves qui ont sorti des mains des Maristes, sont supérieurs à tout autre des autres communautés".

Vous saurez que les Maristes de Val-Brillant ont sorti deux Mgrs soit Mgrs Gagnon et Saintonge, dix prêtres et combien de maristes.

Vous avez lu dans le dernier journal de mai, la lettre du F. Alex qui donnait un certain récit sur notre bon Alfred Bélanger. Le Frère Alex réside maintenant à Rome pour diriger la grande armée des Maristes et par coïncidence je dois vous dire que le F. Alex doit venir à Chicoutimi dont j'aurai l'honneur de le recevoir quelques instants chez moi par l'entremise du F. Jérôme Légaré, natif de Rimouski lequel avec la fête du centenaire nous a présenté une série de tableaux à la peinture à l'huile afin de réhausser la fête par son talent.

P.S.: J'ai oublié de dire que le F. Jérôme a été mon professeur de peinture durant un an.



Les amis de Val-Brillant, vous saurez que le F. Magella qui a enseigné au Collège à Val-Brillant est rendu au Château-Richer à Québec presque inconscient de la vie après avoir maigri de 200 lb environ. J'ai appris la nouvelle par un Mariste infirmier qui en prend soin; de plus Magella a 85 ans. Dans tout le cheminement de la vie, j'ai remercié les Maristes d'avoir insisté quand j'étais jeune à me faire suivre la barre blanche qui traçait ma vie.

La veille de la grande cérémonie des Maristes le F. Jérôme Légaré nous est apparu à la télévision donnant un certain rapport sur son exposition de peinture qui donnait l'ouverture du centenaire.

Une chose que j'aimerais serait de faire imprimer ma lettre dans votre journal avec la photo du F. Jérôme afin que tous ceux qui liront mon impression pour votre fameux journal puissent faire la même chose dans leurs souvenirs d'antan. Je vous fais parvenir un chèque pour deux abonnements afin de garder contact avec les amis de Val-Brillant.

La mort de Léopold Jean m'a bien surpris surtout la mort de ma cousine, femme de mon cousin Charles-Eugène Beaulieu.

Un bonjour chaleureux à tous!

J.H. Canuel
696 boul. Saguenay ouest
CHICOUTIMI, G7J 1A2



Mme et M. Raymond-Marie Gendron, Lions vice-gouverneur 84-85, recevant un souvenir du président 84-85, Raymond D'Amours.



Le Lions Lucien Bélanger, ex-président 83-84, recevant des mains du nouveau président de zone 49 sud, Léopold D'Amours, une plaque. Présent également sur la photo le président 84-85.

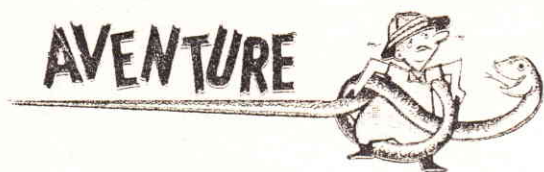


Julia et le nouveau Lions Emmanuel D'Assous recevant son certificat d'effectif des mains de son parrain et nouveau président 85-86.

Suite à la page 16



AVENTURE



L'OMBRE MYSTÉRIEUSE

Un bois désert. C'est la nuit. Un bruit de pas qui se rapproche vient rompre le silence tandis qu'une ombre se faufile le long de la hutte; elle s'arrête, semble chercher quelque chose... Soudain elle se jette sur une masse sombre à l'intérieur de l'abri de branches.

Aucun cri, rien. L'ombre repart avec un paquet bien ficelé. Mais dans le noir, Robert a suivi la scène. Il se lève et suit l'ombre à distance, afin de n'être pas aperçu.

Enfin, il vient de faire un faux pas et brise une branche morte. L'ombre se retourne brusquement, et, se voyant poursuivie, lance le paquet dans un ravin.

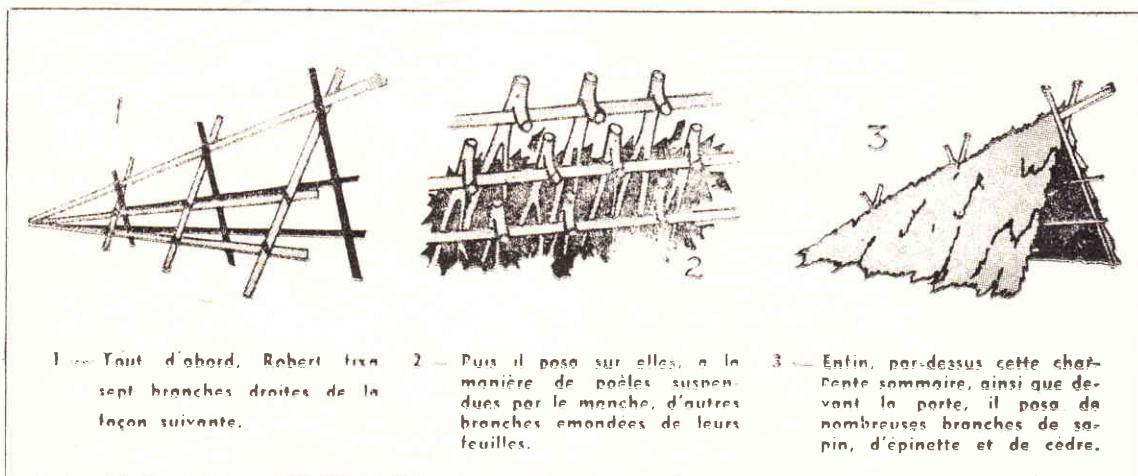
Aussi étrange que cela puisse paraître, Robert pousse un soupir de soulagement, et sans se laisser intriguer par tout ce mystère, il retourne à sa hutte où, en quelques secondes, il s'endort d'un sommeil de plomb.

Mais il faut le dire...

Où, il faut le dire... le calme incroyable de Robert se comprend un peu mieux lorsqu'on connaît les faits...

Cette fin de semaine d'automne, il avait été convenu au clan scout d'Harnac d'organiser un grand jeu chez les plus âgés et les plus habiles. Il s'agirait pour chacun d'eux de se construire, à l'aide de simples branches, un abri tellement sûr et si bien fermé que personne ne puisse venir y dérober quoi que ce soit sans éveiller le maître de céans.

Six des plus expérimentés participèrent à cette aventure passionnante. Comme on vient de le voir, Robert fut l'objet "d'attaques" particulièrement sournoises... Mais sa hutte se révéla si bien fabriquée qu'on ne pût réussir aucun larcin sans l'éveiller... Aimerais-tu savoir comment il l'a construite?

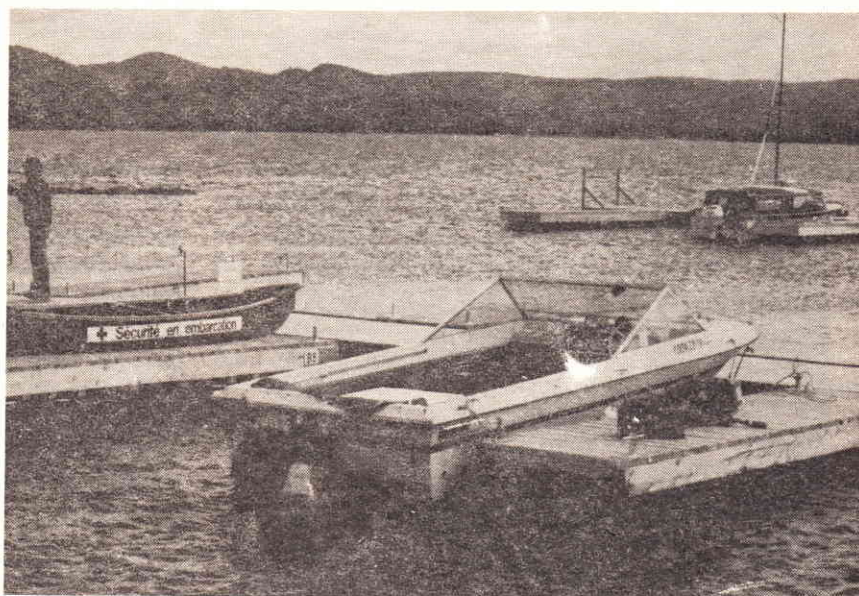


1 — Tout d'abord, Robert fixa sept branches droites de la façon suivante.

2 — Puis il posa sur elles, à la manière de poêles suspendues par le manche, d'autres branches émondées de leurs feuilles.

3 — Enfin, par-dessus cette charpente sommaire, ainsi que devant la porte, il posa de nombreuses branches de sapin, d'épinette et de cèdre.

l'été



GENEREUX DONATEURS

- Mme Emmanuel D'Astous
 M. Raoul D'Amours Montréal
 Mme Odile Bélanger Laval
 Mme Adrienne Paquet Princeville
 M. Benoît Bélanger Mascouche
 M. Gabriel Auclair Rimouski
 Mme Jeanne-Mance Rioux St-Ulric
 M. et Mme Claude Ross Rimouski
 Mme Ghislaine D'Amours Masson
 M. Roland Courcy Sept-Iles
 Mme Andrée Blais Gagné St-Ulric
 Jacinthe Turcotte & Sylvain Lauzier V.-B.
 Mme Pierre St-Laurent Deux-Montagnes
 M. et Mme Bertrand Lamarre Amqui
 M. Daniel Claveau Ville de Le Gardeur
 Mme Pierrette Fournier Verdun



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE



Le Comité local des handicapés de Val-Brillant présentera à la Cédrière son épluchette de blé d'inde annuelle samedi le 10 août à 21:00H. La Disc-O-Pell nous offrira sa musique pour la soirée dansante qui suivra. Le prix d'admission sera de 2,00\$.

Toute la population de Val-Brillant et des environs est invitée.

Bienvenue à tous!

TU M'IGNORES, MAIS JE T'AIME (J.C.)

Cher ami handicapé, je t'envoie cette pensée en espérant qu'elle t'aidera autant qu'elle m'a aidé.

Cher ami,

Comment vas-tu? Il fallait que je t'envoie un mot pour te dire comment je t'aime et me fais du souci pour toi.

Je t'ai vu hier quand tu parlais à tes amis. J'ai attendu toute la journée en espérant que tu me parlerais aussi. Quand vint le soir, je te donnai un coucher de soleil magnifique pour terminer ta journée et une brise fraîche pour te reposer...j'attendis. Tu n'es jamais venu. Oh oui, ça m'a fait mal d'être ignoré mais je t'aime quand même.

La nuit dernière, je t'ai vu t'endormir et désirant toucher ton front j'ai répandu un rayon de lune sur ton oreiller et ton visage et j'attendis encore. Mais tu ne m'as pas parlé. Tu te réveillais tard et partis précipitamment pour travailler et mes larmes étaient mêlées à la pluie qui tombait alors.

Aujourd'hui, tu as l'air tellement triste, tellement seul, ça me brise le coeur parce que je comprends. Mes amis m'ont laissé tomber et m'ont blessé très souvent, moi aussi. Si seulement tu partageais avec moi ta pluie et ta solitude, je suis certain que je pourrais t'en soulager. Je t'aime, tu sais et j'essaie de te le dire par le ciel bleu et par la tendre herbe verte. Je te le murmure dans les feuilles des arbres et te l'écris dans

la couleur des fleurs. Je te le crie dans les ruisseaux de montagne et je donne aux oiseaux des chansons d'amour à te chanter. Je t'habille de la chaleur du soleil et aromatisé l'air du parfum de la nature.

Mon amour pour toi est plus profond que l'océan et plus grand que le plus vif de tes désirs. Oh, si seulement tu savais combien je veux te parler et t'accompagner sur la route.

Je sais que c'est parfois difficile sur cette terre, je le sais vraiment, j'y ai vécu aussi. Et puis, je veux que tu rencontres mon père, car mes amis sont les siens aussi.

Appelle-moi...demande-moi... parle-moi! Ne m'oublie pas, j'ai tant de choses à partager avec toi.

Je ne t'importunerai plus, tu es libre de m'accepter comme ami. C'est ta décision. Moi, je t'ai choisi, et à cause de cela, j'attendrai encore parce que je t'aime!

Ton ami, JESUS

Alice Bastien Couture





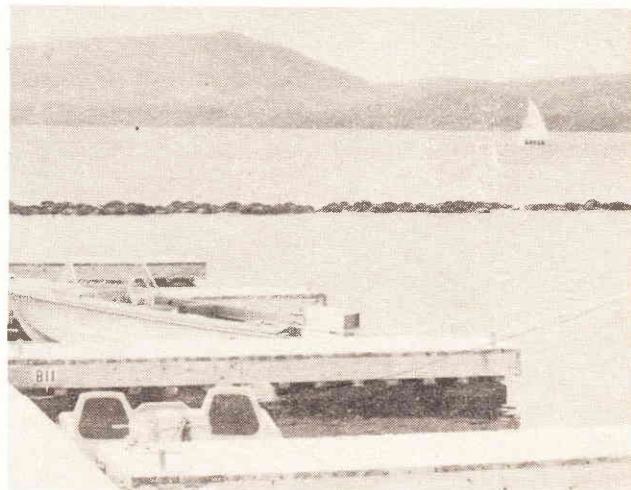
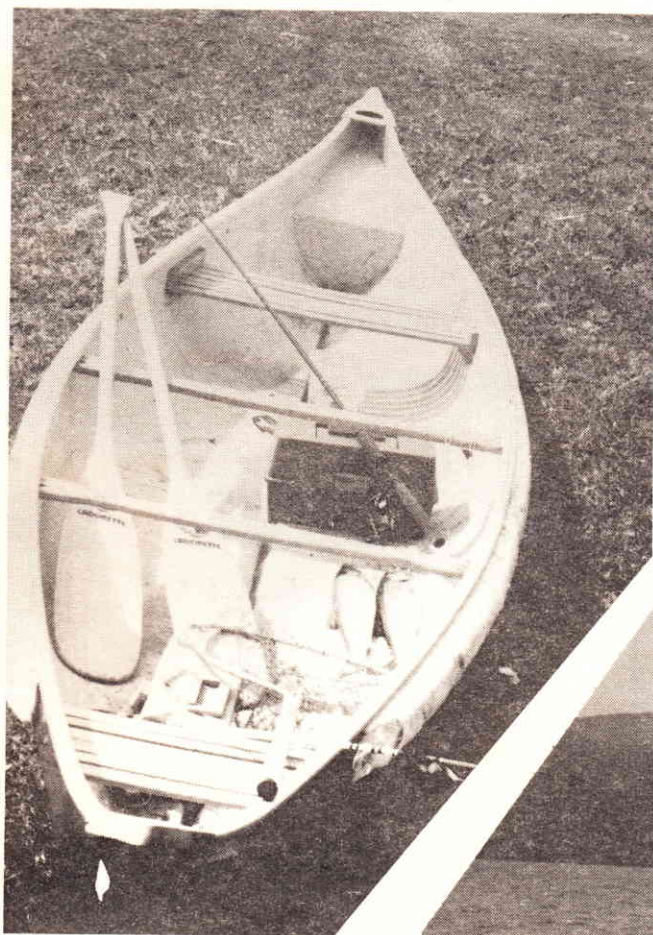
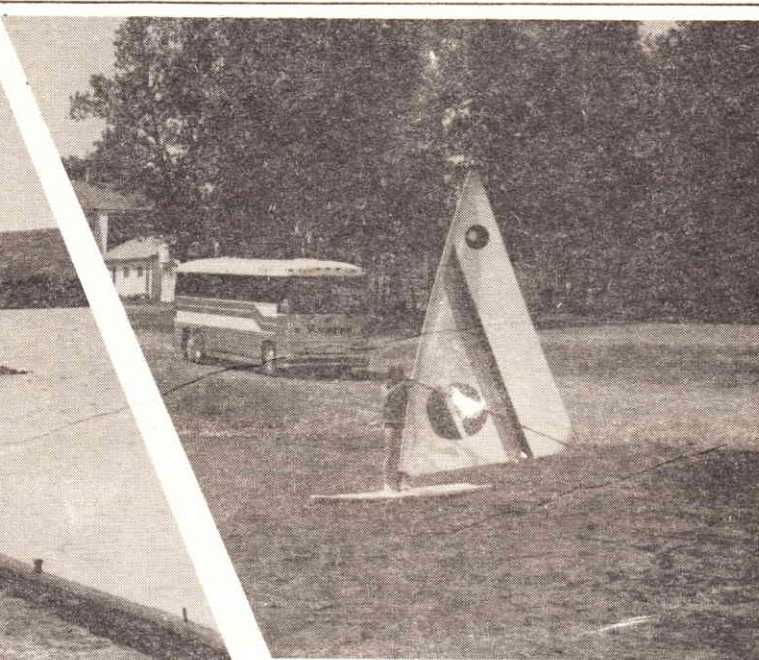
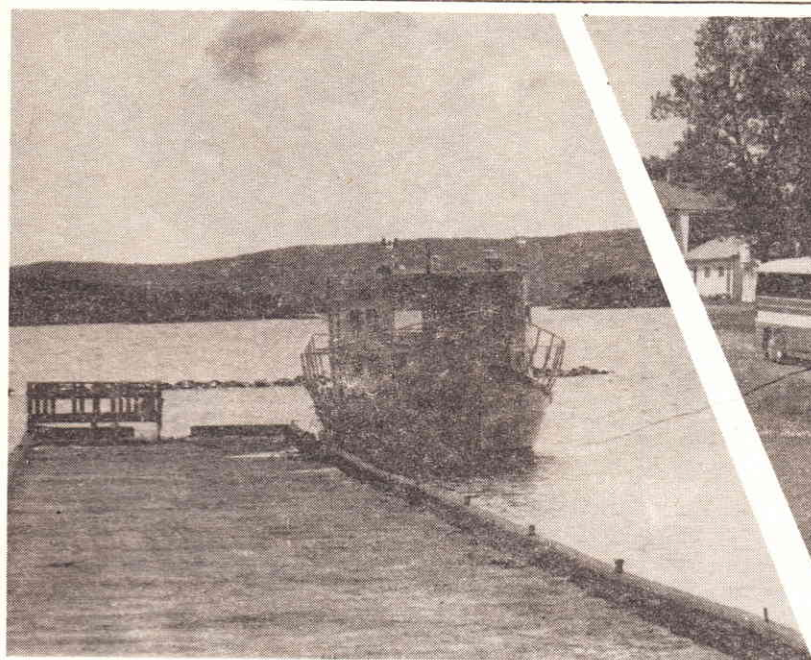
CHARLES ST-AMAND
Fer Ornamental
VAL-BRILLANT **742-3225**

742-3517 742-3541

Snap-on.

CLAUDE MALENFANT
R.R. 2 Val-Brillant,

LES SPORTS



15 juillet 1985 LE PIERREBRILLANT



Les 11 membres 84-85 se méritant leur 100% de présence pour assiduité aux réunions et activités du Club.



La Lionnette Hélène Beaudoin et la Lionnette Julia D'Astous recevant une broche Lion de l'ex-président, Raymond.



Seize Lions en 1983-84 ont reçu le 100% de présence et d'assiduité aux réunions et activités du Club Lions. Absent sur la photo Joseph-Jean Bélanger.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271